N° 63

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE REPRÉSENTANT DU PEUPLE

L. F. DETHIER,

Sur le départ des conscrits du département de l'Ourthe.

Séance du 16 nivose an 7.

CITOYENS COLLÉGUES,

Vous annoncer le départ de cette brave jeunesse, l'espoir de la patrie, qui de toute part s'empresse de courir où l'appelle la voix d'une si tendre mère, c'est vous offrir toujours un nouveau sujet de satisfaction, c'est donner aux

THE NEWBERRY LIBRARY

amis des principes un gage toujours nouveau du triomphe général de la sainte égalité, un gage certain de la destruction prochaine de cette ligue impie de rois : trop heureux si, en se condamnant eux-mêmes à une juste déportation, ils parviennent par cette légère peine à s'acquitter envers des républiques si bassement trahies, & des peuples si cruellement opprimés !

Une partie des conscrits de la commune de Liége, qui s'étoient mis en route le 21 frimaire, vient d'arriver à Paris, ainsi que ceux du canton de Spa ; le reste de ces citoyens, & ceux de la plupart des autres cantons du département de l'Ourthe, sont aussi partis successivement pour leur destination, pleins de cette ardeur civique, présage infaillible de la victoire (1).

Et certes, représentans du peuple ! si le concours de circonstances qui ne dépendoient nullement de ces jeunes guerriers a pu contrarier quelque temps leur brûlante impatience de se montrer des premiers dans cette glorieuse carrière, ils ne seront point, j'ose en répondre, les derniers à la parcourir, ni à cueillir les lauriers dont elle est parsemée (2).

Voici ce que m'écrivent des fonctionnaires publics du *canton de Spa*, sur ce qui s'y est passé lors du départ des conscrits. Ce bel exemple, qui n'aura pas été perdu sans doute pour les cantons voisins, n'est pas le seul que leur a

(1) Ces conscrits, dont, à l'exception de ceux de Spa, je n'ai appris le départ que depuis leur arrivée, sont, à ce qu'on m'assure, au nombre de deux mille quatre cents, non compris sans doute le grand nombre de volontaires qui se sont joints à eux, ni celui, bien plus grand encore, de braves qui s'étoient rangés sous les drapeaux de la République depuis la guerre de la liberté.

(2) J'en excepte pourtant quelques individus qui, soit lâcheté, soit incivisme, ont abandonné leurs frères, & dont les noms déshonorés ne feront que mieux ressortir le civisme & la valeur de la grande masse de ces bons patriotes ; je me réserve, au reste, de faire connoître au gouvernement les piéges qu'on leur a tendus, & les dégoûts dont on a tâché, mais en vain, de les abreuver.

donné, dès l'aurore de la liberté, ce foyer toujours brûlant de patriotisme.

Le 24 frimaire nous a, disent-ils, retracé encore les premiers beaux jours de la révolution, & ces jours non moins délicieux de notre association spontanée à la République (1).

Trente-trois conscrits de la commune de Spa, accompagnés de leurs parens, de leurs amis & des membres des autorités constituées, précédés du drapeau tricolor & d'une musique militaire, faisant tous ensemble retentir l'air de ces chants civiques, si chéris de la victoire, se sont rendus *à Theux*, lieu central choisi pour la revue de tous les conscrits du canton; ceux des autres communes, animés du même esprit, y sont arrivés aussi en chantant des hymnes patriotiques (2).

Réunis au nombre de cent trente-un, & prêts à partir, c'est dans ce moment que l'enthousiasme général a monté à son comble; c'étoit à qui, de leurs jeunes frères ou amis, seroit admis le premier à les suivre pour partager leurs dangers & leur gloire.

Les enfans, les infirmes, tous, jusqu'aux vieillards, sembloient ne regretter que de ne pouvoir les accompagner.

---

(1) Cette réunion, que les vœux des patriotes n'avoient cessé d'appeler depuis la révolution, & a laquelle ils avoient si bien préludé en adoptant *la déclaration des droits de l'homme*, & tous les autres grands principes, s'est effectuée pour le Franchimont & le Stavolas à la fin de 1792; & au commencement de 1793, pour le reste du pays de Liége. (*Voyez* les décrets des premier & 2 mars & 8 mai 1793; & le rapport du représentant Merlin (de Douai), qui a précédé la loi d'exécution plénière de la réunion.

Après des faits aussi notoires, *comment & dans quelles vues* a-t-on pu dernièrement, dans un rapport imprimé & distribué au Conseil, se permettre de traiter la révolution liégeoise *d'une espèce de révolution*, & avancer que ce pays-là n'avoit été réuni, que le 9 vendémiaire an 4?

(2) Ces communes, qui, outre celles de *Theux* & de *Spa*, sont *Ensival*, *Reid*, *Polleur*, *Sart*, *Jalhai* & *Drolenvaux*, formoient, avec celles de *Verviers*, de *Stembert* & d'*Andrimont*, le ci-devant *Franchimont*.

Allez, leur disoient ceux-ci, en les serrant contre leur cœur ; allez, dignes rejetons des anciens *Franchimontois*, que l'histoire de ces six cents héros qui se dévouèrent pour le salut de la patrie, soit toujours présente à votre mémoire : ils ne perdirent la liberté qu'avec la vie (1). Combien ne nous a-t-il pas coûté pour la recouvrer ! que de maux, que de dangers, que de persécutions, que de tristes & honorables victimes (2) ! Pour les défendre, marchez donc d'un pas rapide sur les traces de tous ces braves qui vous ont précédés, &, comme eux, sachez glorieusement périr (3), ou plutôt revenir vainqueurs ; sur-tout ne déshonorez jamais par votre conduite, cette cause sublime : fiers & incapables de ramper dans l'adversité, soyez toujours modestes & humains dans la victoire, & qu'enfin une paix glorieuse . . . .

---

(1) Au sac de la ville de Liége, en 1468 : cette action des Franchimontois, digne de la journée *des Grecs aux Thermophiles*, est rappelée tout au long dans les *Mémoires de Philippe de Commines*, témoin oculaire. Les tyrans, pour assouvir leur rage, portèrent ensuite le fer & le feu dans tout le *Franchimont*, & y commirent des excès si terribles, que l'espace de trois siècles n'a pu en effacer l'horreur du cœur de ses habitans.

Voyez aussi les lettres de notre collègue Bassenge sur l'ancienne constitution & les révolutions du ci-devant pays de Liége, année 1468.

(2) Entre autres, les *Chapuis*, les *Vuidar*, dont tout le crime, aux yeux de la tyrannie, étoit d'avoir fomenté la réunion à la France. Les patriotes, vainqueurs à trois époques, n'y ont jamais fait répandre une goutte du sang des ennemis de la République, & ces barbares osent parler d'humanité ! .

(3) Avant la loi d'exécution de la réunion, la seule commune de Spa comptoit déja plus de vingt de ses volontaires morts au service de la République, & les autres communes à proportion, sur-tout celles de *Verviers* & de *Liége*. Combien de nos braves défendent encore la République avec distinction ! Il suffit de citer le général *Jardon*, de Verviers : ce jeune homme, nourri à l'école du patriotisme, dans le Franchimont, vient d'être remis en activité contre les brigands de la Belgique, & achève de s'y couvrir de gloire, & de honte ses vils ennemis.

Mais si de nouvelles trahisons pouvoient retarder cet heureux moment ; si, dans un accès de délire, des rois osoient renouer une coalition plus monstrueuse que la première, & non moins impolitique : alors que la voix de la patrie se fasse encore entendre, & d'abord tous vos frères sont prêts à voler à vous, tous, jusqu'à cet arrière-ban terrible de républicains, qui ne s'ébranleroit pas en vain. Et quelle seroit la suite immanquable de cette nouvelle levée générale de bouclier du despotisme ? au lieu de l'asservissement qu'il nous préparoit dans son aveugle rage, *l'affranchissement de tous les peuples opprimés & la liberté du monde.*

Tels sont, citoyens collègues, les adieux républicains de mes concitoyens à leurs enfans chéris ; tels sont les engagemens sacrés qu'ont formés, avant de se séparer, les patriotes du département de l'Ourthe ; & sans doute c'est en se montrant toujours dignes d'eux-mêmes, dignes du peuple souverain avec qui leurs destinées sont confondues à jamais, qu'ils ne cesseront de répondre complétement à tout ce qu'il aura droit d'attendre de leurs promesses.

N'est-ce pas eux en effet qui, restés, pour ainsi dire, à l'abandon au milieu de la Belgique, tour-à-tour fanatisée ou opprimée, osèrent les premiers faire retentir aux oreilles des esclaves de la Germanie le tocsin électrique *des droits de l'homme ;* & qui depuis, toujours appuyés sur la colonne inébranlable des principes, formèrent ce bataillon quarré de démocrates qui, faisant tête de tous côtés à la conjuration des prêtres & des rois, de leurs *vils satellites*, de leurs *lâches volontaires*, prépara le grand acte de la réunion des cités séparées de l'ancienne Gaule, à cette vaste & puissante République (1).

---

(1) Ceux qui pourroient douter de l'esprit public qui a présidé à la révolution de Liége, ou qui aimeroient à s'en instruire, ainsi que de ses circonstances & de ses suites, &c., & la comparer avec la révolution de la Belgique, doivent consulter le *Voyage sur le*